

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Philosophie et déontologie du travail social			
Code	SOAS3B24AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Ludovic AGNEESSSENS (ludovic.agneesssens@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Bernadette COLLET (bernadette.collet@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement entend fournir à l'étudiant des balises lui permettant de réfléchir et d'élargir ses interventions afin d'explorer et de construire une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.4 Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel

- Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**
- 3.1 Construire son identité professionnelle
 - 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
 - 3.3 Exercer un jugement professionnel.
 - 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
 - 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.
- Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
- 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
- 7.2 Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
- 8.4 Développer la créativité.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Développer un questionnement et une réflexion éthique et déontologique dans les pratiques de travail social
- II. Argumenter un positionnement déontologique en utilisant les références légales
- III. Diversifier ses grilles de lecture afin d'élargir sa manière de penser et de concevoir sa pratique

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	12 h / 1 C
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	12 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B24ASA	Déontologie et éthique	10
SOAS3B24ASB	Philosophie et pratiques réflexives	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

La note de l'UE est alors arrondie à « .5 » ou au nombre entier.

Cependant, en cas d'échec à 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE et/ou dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs -, le jury pourrait décider de ne pas valider l'unité d'enseignement.

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Déontologie et éthique			
Code	7_SOAS3B24ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours vise à développer les capacités de questionnement et de réflexion éthique dans les pratiques sociales. Les étudiants seront amenés à différencier les questions déontologiques des questions éthiques et à pouvoir construire autour de leur pratique un équilibre entre leur éthique personnelle, l'éthique professionnelle et sociale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. préciser et argumenter un positionnement éthique professionnel
- II. d'expliquer et justifier sa pratique professionnelle à l'aide d'une grille d'éthique relationnelle
- III. de questionner leur expérience et leurs valeurs en vue de prendre des décisions responsables

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Première partie : Qu'est-ce que l'éthique ?

Deuxième partie : Liberté et responsabilité : définition et réflexion

Troisième partie : Les valeurs en travail en social

Quatrième partie : Mise en pratique : des situations de travail sont analysées à partir d'une grille

Démarches d'apprentissage

- Exposé magistral et échanges
- Lectures de texte suivies de discussion
- Exercice d'analyse éthique

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercice d'analyse éthique en commun.

Ouvrages de référence

- BOUQUET B., Ethique et travail social, Dunod, 2003
- COLLECTIF, Ethique et travail social, L'observatoire, N°27/2000
- RICOEUR P., Soi-même comme un autre, Seuil, 1990
- THIEL M.J & THEVENOT X., Pratiquer l'analyse éthique, Cerf, 1999
- LEGAULT G., Professionnalisme et délibération éthique, Presses Université Québec, 1999

Supports

Textes disponibles en version papier et sur Moodle.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de groupe réalisé à partir de leur expérience de terrain.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie et pratiques réflexives			
Code	7_SOAS3B24ASB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Ludovic AGNEESSENS (ludovic.agneessens@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage entend fournir à l'étudiant les balises lui permettant de réfléchir à sa capacité créative et d'élargir ses interventions afin d'explorer une diversité de réponses et d'attitudes professionnelles, et ensuite de construire des outils pour sa pratique professionnelle.

La pratique réflexive aborde la question de l'éthique dans la créativité, de la connaissance de soi.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable:

- I. d'énumérer et de décrire une vingtaine de techniques créatives,
- II. d'utiliser ces techniques en les appliquant à des expériences rencontrées en stage ou lors de projet de section ou avec des partenaires extérieurs.
- III. de concevoir un outil concret pour son organisation de travail.
- IV. d'identifier, de décrire, d'analyser puis évaluer son parcours créatif au moyen d'une grille d'évolution fournie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Définitions de la créativité
- Créativité et travail social
- Contextes de création
- Méthodes de créativité
- Grands inventeurs
- Créativité et éthique
- Découverte de soi comme source créative

Démarches d'apprentissage

La démarche est interactive et participative par des articulations incessantes entre les éléments théoriques (définitions, méthodes), les applications (exercices) et l'état réflexif de l'étudiant (préjugés, craintes, espoir).

La participation au cours est obligatoire vu les exercices pratiques réalisés en classe visant l'auto-observation de soi dans le processus. Elle sera évaluée dans le travail écrit final (examen).

L'approche est déductive par rapport à des mises en situation.

L'approche est inductive par rapport aux apports théoriques.

Chaque classe est amenée à travailler un thème, ce qui amène à un travail de groupe ponctuel pour qu'ensuite, individuellement, chacun crée son « objet créatif social » évalué via un travail écrit (examen).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Temps d'échanges (15 minutes) aux 3 derniers cours sur l'évolution du travail (réexplication des consignes, écoute des difficultés).
- Le dernier cours est consacré aux questions-réponses du travail écrit (examen), à la présentation de l'état d'avancement pour un feed-back de l'enseignant.
- Temps de questions-réponses après chaque nouvel apprentissage.
- Evaluation "monitoring" tout au long des modules.
- Temps d'évaluation "mi-parcours" en milieu de module.

Ouvrages de référence

- 50 fiches de créativité, Botton Marcel, Paris, Edition d'Organisation, 1980
- Collectif, culture-insertion-citoyenneté-Funoc, 2000
- La valeur des idées, DeBrabandere, Dunod, 2007

Supports

- Sites internet
- Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un dossier créatif (max 8 pages) à remettre à la date des remises des travaux prévue par le département (décembre). La présence est obligatoire y compris pour les étudiants redoublants du bloc 3. Une absence est sanctionnée par le retrait de 3 points/cours.

NB: pour les étudiants redoublants du BLOC 3, l'examen portera sur la matière de l'année en cours. Ces étudiants doivent re(suivre) le cours et seront soumis aux mêmes exigences et aux mêmes modalités d'examen.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Trv	100			Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette activité d'apprentissage intervient pour 50 % dans la note globale de l'Unité d'enseignement.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).